

REGLES ESSENTIELLES DE PRESCRIPTION CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES

- 1 – NE JAMAIS ECRIRE un nom de médicament sans s'interroger sur son incontournableité et sur le bénéfice thérapeutique
- 2 – SIMPLIFIER au maximum : tout ne doit pas être traité, hiérarchiser...
- 3 – EVITER de prescrire PLUS DE 5 PRINCIPES ACTIFS différents
- 4 – Utiliser des POSOLOGIES GERIATRIQUES, inférieures à celle de l'adulte jeune
- 5 – Avoir l'ŒIL sur l'ŒIL (collyres) et se méfier de la multiplicité des ordonnances (spécialistes)
- 6 – PENSER aux DEFICIENCES NEUROSENSORIELLES : se méfier des gouttes, protocoles simples
- 7 – TOUJOURS DISCUTER et PRECISER la durée d'un traitement
- 8 – ETABLIR la SURVEILLANCE particulière (diurétiques, amiodarone, héparine etc.)
- 9 – REVISER au minimum annuellement le traitement (même au bout de 20 ans...)
- 10 – EVITER chaque fois que possible les prises le midi et le Dimanche